....................................., Déc. 2022

Métropolite Veniamin de Minsk et Zaslaue

Église orthodoxe biélorusse

Vyzvalennia str. 10, 220004,Minsk /

Département pour l'exécution des peines

du ministère de l'Intérieur de la République du Bélarus

Bryleuskaya str, 14A 220039, Minsk, Belarus

https://og.president.gov.by/

Honorables Messieurs, Mesdames,

Alertés par l'ACAT-Belgique, dont nous sommes membres ou sympathisants, nous vous écrivons à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Homme. A coté du sort de la dissidente Maria Kolesnikova, nous avons eu connaissance du triste-épouvantable- sort d'un prêtre orthodoxe de Minsk, arrêté une septième fois le 31 août 2022. **Uladzislau Bahamolnikau**- c’est le nom du prêtre- est arbitrairement maintenu en prison dans des conditions inhumaines.

En conséquence, nous vous demandons d'immédiatement :

- Mener une enquête approfondie et impartiale sur les actes de torture et les mauvais traitements infligés au Père Uladzislau Bahamolnikau et de Maria Kolesnikova ;

- Identifier les responsables des mauvais traitements de l’homme d’Église et et les sanctionner en conséquence ;

- Libérer sans condition le père Uladzislau Bahamolnikau, qui souffrait déjà de la COVID-19 lors de son placement en détention, ainsi que Maria Kolesnikova, gravement malade. Ce sont leurs existences qui sont menacées, en définitive;

- Veiller à ce que le père Uladzislau Bahamolnikau et mme Maria Kolesnikova reçoivent un traitement médical adéquat ;

- Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique d'Uladzislau Bahamolnikau et de la politicienne Maria Kolesnikova.

Par ailleurs, je souhaite étendre cet appel à tous les défenseurs des droits de l'homme détenus arbitrairement dans votre pays, et vous demander de respecter et de protéger leur droit à ne pas être soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements. Ayant eu vent de tortures infligées à mesdames Nasta Loika et Maria Kolesnikova je profite de la présente lettre pour demander également sa libération rapide, en réitérant mon appel à mettre fin aux actes de harcèlement - même aux niveaux judiciaire et administratif - à l'encontre de toutes les personnes impliquées dans la défense des droits de l'homme et luttant pour cette cause, en Biélorussie.

En tant qu'État partie à la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Biélorussie doit, en toutes circonstances, s'y conformer.

Je place en vous ma confiance et vous remercie de l'attention que vous porterez à cette préoccupation urgente.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Nom

Signature